

Rapport de gestion 2014



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

Office cantonal AI du Valais

Av. de la Gare 15
1951 Sion
Tél: 027 324 96 11
Fax: 027 324 96 10

Conseil de surveillance

Présidente

Madame Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat

Membres

Monsieur Rodo Bossotto
Responsable du personnel Lauber IWISA AG

Madame Françoise Deppierraz Glassey
FDG Conseil

Madame Anne Guidoux
Psychologue FSP

Madame Véronique Thétaz
Avocate et notaire

Visitez notre site internet:
www.aivs.ch

Table des matières

| | |
|---|----|
| Message du Directeur | 4 |
| Personnel | 5 |
| Gestion de la santé en entreprise | 5 |
| Demandes de prestations AI et AVS | 6 |
| Prononcés (communications et décisions) | 8 |
| Comparaison des décisions de rentes AI | 9 |
| Mesures de réadaptation d'ordre professionnel | 10 |
| Mandats d'enquêtes économiques sur place | 12 |
| Service médical régional (SMR Rhône) | 14 |
| Factures examinées | 15 |
| Affaires juridiques | 16 |
| Prix de la réadaptation professionnelle dans le Valais romand | 18 |
| Prix de la réadaptation professionnelle dans le Haut-Valais | 19 |
| Relations publiques 2014 | 20 |
| Perspectives | 22 |

Message du Directeur



Martin Kalbermatten

Chère lectrice, Cher lecteur,

Le présent rapport de gestion vous livre un aperçu de l'ensemble des prestations de service allouées par l'Office cantonal AI du Valais. En sus de l'examen des demandes de prestations relevant du domaine de l'assurance-invalidité, notre Office AI traite également, sur mandat des caisses de compensation, les demandes de moyens auxiliaires et d'allocations pour impotents de l'AVS. L'année dernière, notre Office AI a reçu 3614 nouvelles et premières demandes AI. Depuis que l'Office cantonal AI du Valais a été créé, jamais un nombre aussi élevé de nouvelles demandes n'a été enregistré. Le nombre des demandes AVS connaît également une augmentation constante en raison de l'évolution démographique.

Au cours de l'année écoulée, notre Office AI a rendu plus de 25'000 décisions. Dix ans plus tôt, seules 15'000 décisions avaient été notifiées, ce qui représente – en comparaison avec l'année 2014 – une augmentation de 62 %.

Cette impressionnante hausse est à mettre en grande partie sur le compte du développement de la réadaptation professionnelle prévu par les dernières révisions de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité. Permettez-moi à nouveau de faire ici une comparaison. La palette des prestations était beaucoup plus restreinte dix ans plus tôt. Ainsi, les mesures d'intervention et d'intégration précoces n'existaient par exemple pas à cette époque. Les chiffres sont pourtant éloquents: en 2004, notre Office AI a accordé environ 1'800 mesures d'ordre professionnel, alors que le nombre de mesures octroyées dans le domaine de la réadaptation s'élevait au total à plus de 6'000 pour l'année 2014.

Les résultats que nous avons pu atteindre sont réjouissants et nous sommes persuadés que le renforcement de la réadaptation professionnelle est la voie qu'il convient de suivre. Malgré un environnement économique qui tend en partie à devenir toujours plus difficile, jamais nous ne sommes parvenus à placer autant d'assurés sur le premier marché du travail. Nous sommes conscients qu'une réadaptation professionnelle n'est pas toujours possible ou qu'il peut arriver qu'elle ne soit que partielle. Il est important que tout soit entrepris pour favoriser la reprise dans la vie professionnelle, en particulier lorsqu'il s'agit de jeunes personnes.

Seuls, nous serions incapables d'exécuter notre mandat. Nous remercions tous les partenaires qui nous soutiennent dans notre travail. Nos collaborateurs méritent également un grand remerciement. Sans leur infatigable et grand engagement, il n'aurait pas été possible de faire face à l'importante charge de travail.

Personnel

Fin 2014, l'Office cantonal AI du Valais comptait 167 collaboratrices et collaborateurs. Ils étaient répartis sur les différents sites de la manière suivante:

| | Femmes | Hommes | Total |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Siège de Sion | 64 | 49 | 113 |
| Agence de réadaptation de Martigny | 9 | 5 | 14 |
| Agence de réadaptation de Brigue | 5 | 8 | 13 |
| Service médical régional Rhône | 11 | 16 | 27 |
| Total de l'état du personnel au 31.12.2014 | 89 | 78 | 167 |

Gestion de la santé en entreprise

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée influe sur l'état de santé de chacun. Un déséquilibre peut contribuer à l'apparition de troubles de la santé psychique tels que la détresse psychologique, la dépression, l'épuisement professionnel, etc. Ces risques, dits psychosociaux, provoquent de nombreuses absences au travail et coûtent chaque année plusieurs milliards de francs aux entreprises et aux assurances sociales.

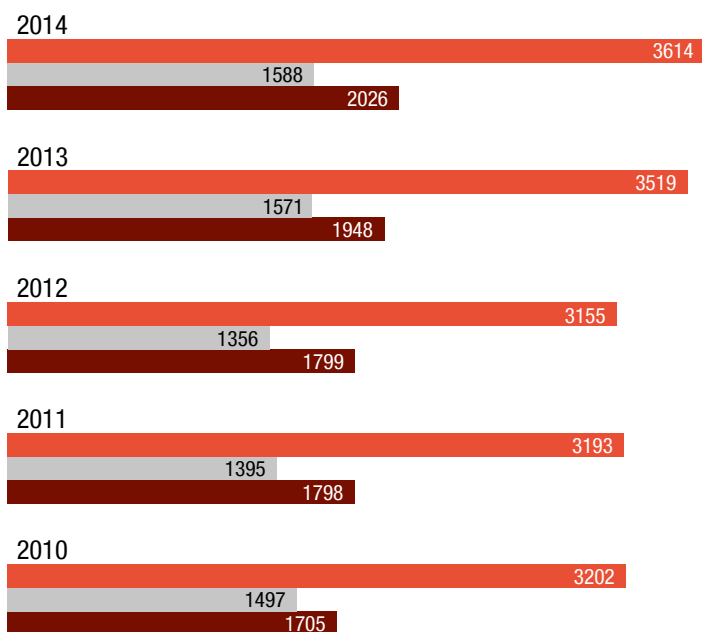
Notre Office AI s'intéresse très sérieusement à ces aspects et prend ces menaces à bras-le-corps depuis plusieurs années déjà. Pour minimiser les risques psychosociaux et de santé au travail en général, le programme de gestion de la santé de notre Office se veut coopératif et implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, chaque employé de l'Office AI, qu'il ait un statut de cadre ou non, est encouragé à proposer des mesures d'amélioration des processus. Par ailleurs, un groupe de travail permanent composé de collaborateurs est chargé de coordonner le programme en veillant à l'application des mesures validées par la Direction, en évaluant ses effets et en faisant office de passerelle entre les collaborateurs et

celle-ci. En quatre ans d'activité, la stratégie globale de santé au travail a permis à notre Office de mettre en place de nombreuses mesures qui ont contribué à améliorer le bien-être au travail et nous en sommes convaincus, la qualité de ce dernier.

A partir du 1er janvier 2015, l'assurance-invalidité a nouvellement pour tâche d'apporter aux employeurs conseils, accompagnement et formation ne s'appuyant pas sur des situations particulières. Cette nouvelle tâche de prévention dans le domaine de la réadaptation professionnelle s'inscrit pleinement dans l'approche de gestion de la santé en entreprise que nous menons à l'interne depuis 2011. Ainsi, ces prochaines années, notre Office AI proposera non seulement aux entreprises valaisannes une prévention des risques psychosociaux mais également des aides sous forme de conseils et d'accompagnement sur mesure aux employeurs le souhaitant. Ces nouvelles mesures renforcent d'autant plus le rôle préventif de notre assurance sociale, en agissant en amont de la potentielle incapacité de travail de la personne assurée.

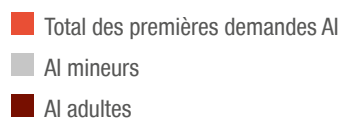
Demandes de prestations AI et AVS

Évolution des premières demandes AI durant les cinq dernières années

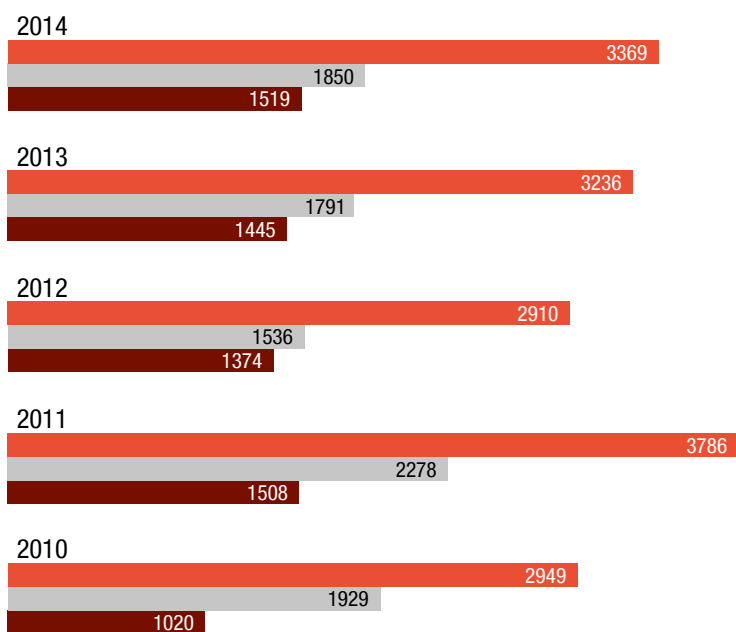


Durant l'exercice 2014, l'Office cantonal AI du Valais a enregistré **3614** premières demandes de prestations AI contre 3519 la période précédente.

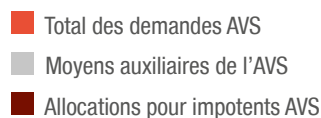
La proportion des demandes déposées par des mineurs est, avec 1588 demandes, restée stable.



Évolution des demandes AVS durant les cinq dernières années



3369 demandes AVS ont été déposées auprès de notre Office en 2014. Cela représente une légère augmentation de 4% par rapport à l'année précédente.





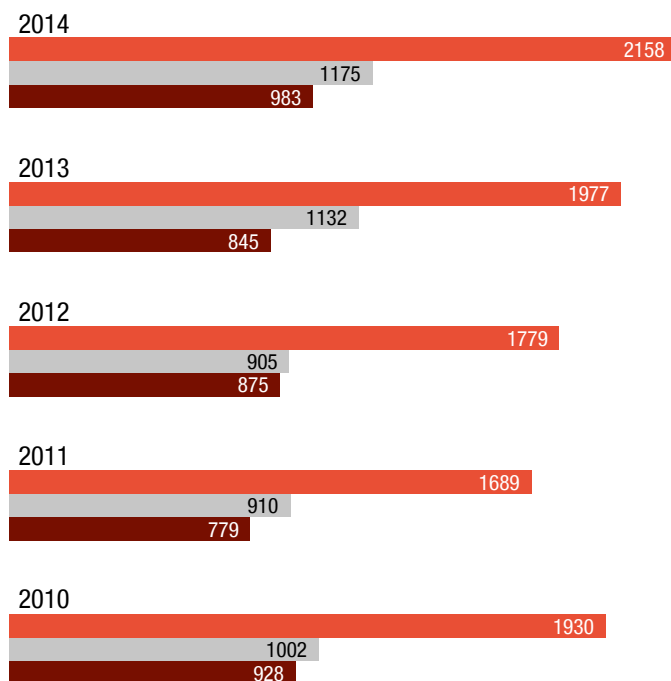


Prononcés (communications et décisions)

| Genre de prononcés | Octroi | Refus | Total |
|---|--------------|-------------|--------------|
| Mesures d'intervention précoce, mesures de réinsertion, mesures d'ordre professionnel | 5434 | 4540 | 9974 |
| Rentes | 983 | 1175 | 2158 |
| Révisions de rentes | 2093 | 91 | 2184 |
| Allocations pour impotents | 375 | 344 | 719 |
| Révisions d'allocations pour impotents | 397 | 15 | 412 |
| Mesures médicales | 2354 | 1119 | 3473 |
| Moyens auxiliaires | 2165 | 294 | 2459 |
| Divers | | 255 | 255 |
| Total AI | 13801 | 7833 | 21634 |
| Allocations pour impotents AVS | 1292 | 255 | 1547 |
| Révisions d'allocations pour impotents AVS | 397 | 4 | 401 |
| Moyens auxiliaires AVS | 1519 | 299 | 1818 |
| Total AVS | 3208 | 558 | 3766 |
| Total | 17009 | 8391 | 25400 |



Comparaison des décisions de rentes AI



■ Total des décisions de rentes AI rendues
■ Refus
■ Octrois

En 2014, **2158** décisions de rentes d'invalidité ont été notifiées par nos services. Ceci représente une augmentation de 9% par rapport à 2013.

En outre, **2184** révisions de rentes ont été entreprises d'office ou sur demande des assurés. **1909** rentes ont été maintenues, **138** augmentées, **46** réduites et **91** supprimées.

Mesures de réadaptation d'ordre professionnel

ENSEMBLE pour une réadaptation optimale! Depuis l'entrée en vigueur de la 5ème révision (2008) et de la 6a (2012), le coffre à outils du spécialiste en réadaptation s'est considérablement étoffé, lui permettant d'accompagner une personne atteinte dans sa santé ou une personne au bénéfice d'une rente, à réintégrer le marché du travail. Les partenariats développés avec les médecins, les employeurs, les prestataires de mesures et les instances CII cantonales contribuent à la réussite de notre mission.

Des demandes toujours en hausse et des mesures d'intervention précoce en constante progression

Après une augmentation conséquente en 2013, la hausse s'est poursuivie en 2014, avec un nombre de prises en charge dans le cadre de l'intervention précoce toujours croissant. Le défi posé aux spécialistes en réadaptation: faire toujours plus, dans des délais courts. Grâce à l'engagement de chacun, le suivi des personnes est de qualité et vise en priorité le maintien au poste de travail.

Nos efforts d'information aux entreprises se concrétisent au travers de l'augmentation des mandats d'intervention précoce qui, moyennant des mesures simples et peu coûteuses, permettent aux assurés de reprendre une activité dans des délais brefs et à des conditions optimales.

| | 2013 | 2014 |
|--------------------------------|------|------|
| Mesures d'intervention précoce | 2131 | 2331 |

Les mesures de réinsertion pour préparer à la réadaptation

Aujourd'hui il est admis que la prise en charge thérapeutique de personnes présentant une atteinte à la santé psychique intègre la question de la reprise du

travail comme objectif. Une collaboration précoce et étroite avec le médecin traitant est un facteur de pronostic favorable pour la réadaptation. Des stratégies communes sont élaborées entre patient, psychiatre et spécialiste en réadaptation. Elles se concrétisent par la mise en place de mesures préparant à la réadaptation, mesures à l'interface entre social et professionnel.

| | 2013 | 2014 |
|------------------------|------|------|
| Mesures de réinsertion | 418 | 446 |

Les mesures d'ordre professionnel pour le rétablissement, le maintien ou l'amélioration de la capacité de gain

Si la poursuite de l'activité habituelle n'est plus possible, et pour autant que les conditions de droit soient remplies, une nouvelle formation sera proposée à la personne assurée. Moyennant un bilan de compétences approfondi, les ressources de l'assuré contribueront à définir la nouvelle orientation professionnelle.

| Nombre de mesures | 2013 | 2014 |
|------------------------------------|------|------|
| Orientation professionnelle | 735 | 823 |
| Formation professionnelle initiale | 556 | 523 |
| Reclassement | 1008 | 1095 |

Une fois les mesures terminées, dans la majorité des cas, la rente aura pu être évitée et la personne aura retrouvé une activité sur le marché primaire du travail.

L'engagement de nos coordinateurs emploi et l'ouverture des entreprises valaisannes à la réadaptation se concrétisent par un nombre toujours croissant de placements dans l'économie. Ceci est le fruit de relations placées sous le signe de la confiance et de la transparence.



| Nombre de mesures | 2013 | 2014 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Maintien au poste de travail | 629 | 706 |
| Remplacement dans la même entreprise | 144 | 130 |
| Placement dans une autre entreprise | 471 | 536 |

La rente, passerelle vers la réadaptation

Les mesures de nouvelle réadaptation permettent à des bénéficiaires de rente présentant un potentiel, d'envisager un retour sur le marché du travail, par le biais de mesures de réinsertion, de mesures profes-

sionnelles, de moyens auxiliaires, de conseil et suivi à eux-mêmes et à l'employeur. En vigueur depuis 2012, elles commencent à porter leurs fruits et ont permis à des rentiers de retrouver une activité permettant une diminution, voire une suppression de rente. Ces parcours, semés d'embûches voire de déceptions, mais surtout d'espoirs assouvis pour certains, nous encourageant à poursuivre dans le sens voulu par le législateur.



Mandats d'enquêtes économiques sur place



En 2014, notre équipe de spécialistes a rendu **2325** rapports d'enquêtes. Le nombre de mandats d'enquêtes économiques est donc resté stable par rapport à l'année précédente.





Service médical régional (SMR Rhône)

Le Service médical régional de l'Office AI du Valais a débuté son activité le 1er janvier 2005 sous l'appellation SMR Rhône. Celui-ci fait partie de l'un des 10 services médicaux que compte la Suisse et relève d'une importance significative pour le canton du Valais pour plusieurs raisons. En particulier la proximité géographique aux assurés ainsi qu'aux médecins traitants s'est avérée très précieuse. Ces 10 dernières années, le SMR et son team ont dû, tout comme l'Office AI, relever de nombreux défis. Les nouveautés issues des différentes révisions de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité comportaient, en particulier, une orientation renforcée vers la réadaptation professionnelle, ceci également dans l'évaluation médicale.

Depuis sa création, le SMR Rhône travaille également pour l'Office AI pour les assurés résidant à l'étranger qui a son siège à Genève. Cette collaboration s'est établie ces 10 dernières années et s'est montrée très positive. A la différence des assurés de l'Office AI Valais, les personnes résidant à l'étranger ne sont pas

examinées cliniquement par les médecins du SMR Rhône.

Le SMR Rhône peut compter sur un team motivé de médecins de diverses spécialisations. Ils sont soutenus dans leur travail par les collaboratrices du secrétariat médical. L'étroite collaboration des médecins SMR avec les spécialistes des autres services de l'Office AI est primordiale. Les contacts avec les médecins traitants des assurés sont également de grande importance. Une bonne collaboration est particulièrement précieuse dans le domaine de la réadaptation professionnelle, afin de trouver des solutions adaptées et optimales pour les personnes assurées correspondant à leur état de santé et à leurs ressources.

Les adaptations organisationnelles débutées l'année dernière contribueront à consolider le rôle important que pourra endosser, à l'avenir également, le SMR Rhône dans le système de sécurité sociale, que ce soit pour l'Office cantonal AI du Valais ou pour l'Office AI des assurés résidant à l'étranger.



Factures examinées

| | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| Nombre de factures examinées | 63'060 | 66'116 |
| Nombre de factures transmises pour paiement à la Centrale suisse de compensation | 59'868 | 62'636 |
| Montant des factures transmises | CHF 70'221'124 | CHF 74'500'028 |

Evolution du nombre de factures examinées

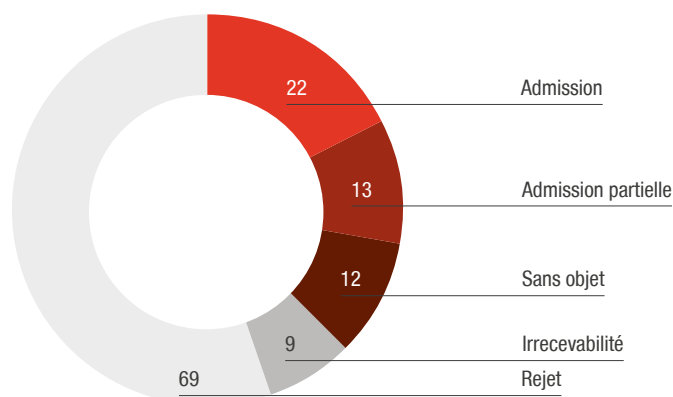


Nombre de factures examinées
(y c. via SUMEX)

Affaires juridiques

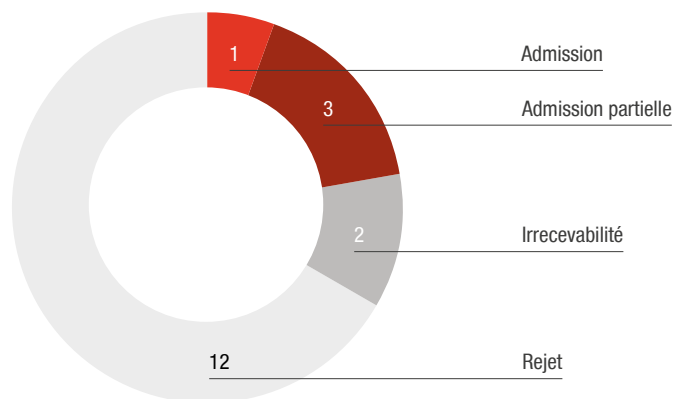
Recours auprès de la Cour des assurances sociales (CAS) du Tribunal cantonal

En 2014, **125** recours ont été traités par la CAS. Le taux de recours admis ou partiellement admis s'est élevé à 28 % au cours de cette année.



Recours auprès de la Cour de droit social du Tribunal fédéral (TF)

Sur **18** recours en matière de droit public formés par les assurés et traités par le TF en 2014, 22% ont été admis ou partiellement admis.



Recours formés par l'Office cantonal AI du Valais auprès de la Cour de droit social du Tribunal fédéral (TF)

En 2014, 5 recours en matière de droit public ont été interjetés par l'Office cantonal AI du Valais contre les jugements de la Cour des assurances sociales et 1 recours a été formé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Sur ces 6 recours, 4 recours ont été admis ou partiellement admis, 1 recours a été rejeté et 1 recours a été déclaré sans objet.



Prix de la réadaptation professionnelle dans le Valais romand



A l'occasion de cette 35ème cérémonie de remise du prix de la réadaptation professionnelle, le TJ soir de la RTS s'est déplacé exceptionnellement à Martigny. Les lauréats 2014, que nous félicitons chaleureusement, ont témoigné de leur vécu, mais surtout de leur motivation à retrouver une situation professionnelle. Ces tranches de vie et l'émotion palpable à leur évocation, incitent employeurs, partenaires sociaux et familles à collaborer pour accompagner ces personnes afin de leur permettre de retrouver une place dans la société par le biais d'un travail.

Comment ne pas évoquer le rôle central de l'employeur, dont le lauréat est cette année Lathion carrières et garages SA? Notre envoyée spéciale a mis en évidence comment cette entreprise permet depuis de nombreuses années à des personnes de se réinsérer. Bravo à l'employeur méritant 2014!

De quelle manière insuffler une dynamique d'entreprise au service d'une cause sociale? L'entreprise Hydro Exploitation et l'Association des Amis du Grand Bisse de Vex y ont répondu en rendant accessibles les rives du Grand Bisse de Vex aux personnes à mobilité réduite. Bel exemple de solidarité!

Face à une salle comble, Mme Véronique Thétaz, Vice-Présidente du Conseil de surveillance de notre Office et M. Antoine Exchaquet, Chef de la coordination Office AI – Services médico-régionaux, à l'OFAS, domaine d'activité AI, ont délivré leur message d'encouragement et de félicitation aux lauréats du jour.

Nos lauréats 2014

Mélissa Maret Barraud

Marlène Krattinger

Emmanuel Tafai

Prix du Rotary Club Sion

Patrick Leuenberger

Employeur méritant

Lathion carrières et garages SA, Sion

Prix spécial Loterie Romande

Hydro Exploitation –

Association des Amis du Grand Bisse de Vex

Nos généreux donateurs

La Foire du Valais

La municipalité de Martigny

La délégation valaisanne de la Loterie Romande

Le Rotary Club de Sion

La Banque Cantonale du Valais à Sion

Lavazza par Madame Liliane Berclaz à Sierre

L'imprimerie des Gentianes à Basse-Nendaz

AEAS-VS

Axius SA fournisseur bureautique à Sion

La Fondation Chez Paou à Saxon

La menuiserie Cibois Sàrl à Sierre

La Clinique de réadaptation SuvaCare à Sion

Félix bureautique SA à Sierre

Migros Valais à Martigny

La Direction générale Orif

Le centre Orif de Sion

L'OSEO Valais

Le TCS section valaisanne

Suva Sion

Canon (Suisse) SA

Prix de la réadaptation professionnelle dans le Haut-Valais



Une réadaptation ne peut être couronnée de succès que si tout le monde tire à la même corde. Pour l'employé, de l'engagement et de la patience sont nécessaires pour supporter la longue route vers la réinsertion. Il en est de même pour l'employeur: c'est grâce à cet engagement qu'il perçoit les bénéfices d'une réadaptation réussie tout en donnant sa chance à un employé.

Il s'agit bien d'une situation gagnant-gagnant. L'employeur ne bénéficie pas seulement d'un nouveau collaborateur motivé et compétent mais surtout d'un enrichissement humain pour son entreprise. C'est ce que nous avons pu constater lors de la 32ème remise du prix de la réadaptation professionnelle dans le Haut-Valais.

A cette occasion, le large public présent a pu apprécier le récit des parcours de vie des lauréats par le biais de discussions et de présentations. Nous retiendrons principalement de ces échanges le rôle prépondérant qu'endosse l'environnement de la personne concernée pour une réadaptation réussie.

Les lauréats sont également des représentants pour tous les assurés, employeurs, institutions et partenaires avec qui nous collaborons au quotidien et avec qui nous mettons tout en œuvre dans le but de proposer des solutions de réinsertion sur le long terme. Nous adressons à l'ensemble de ces personnes nos plus sincères remerciements.

Nos lauréats 2014

David Michael Perren

Mario Piloni

Adrian Brügger

Employeur méritant

SRP, Schneller Ritz und Partner AG, Brig

Prix spécial Loterie Romande

Clownvisite, Verein zur Förderung von Gesundheitsclowns, Agarn

Nos généreux donateurs

La délégation valaisanne de la Loterie Romande

Association haut-valaisanne des banques Raiffeisen

Rotary Club de Brigue

Matterhorn Gotthard Bahn

Banque cantonale du Valais

Kuvertdruck Zurwerra SA à Naters

Lauber IWISA à Naters

Lonza à Viège

Migros Valais à Martigny

La municipalité de Brigue-Glis

Möbel SIZ Bruno Imboden à Viège

Fondation Atelier Manus à Brigue-Glis

SUVA Sion

UBS du Valais

La Mobilière Assurances et Prévoyance, agence générale pour le Haut-Valais

Relations publiques 2014

RESPECT, QUALITE, DYNAMISME, COLLABORATION. Les valeurs affirmées de notre Office AI, nous les déclinons au quotidien dans le cadre de nos contacts avec nos partenaires privilégiés.

Au travers de toutes nos actions, nous nous efforçons de collaborer de manière constructive avec tous nos interlocuteurs, qu'ils soient issus de l'économie, du monde institutionnel, de la santé ou du social en privilégiant la confiance et le respect mutuels.

Ces valeurs nous ont permis de développer un important réseau d'**entreprises** sur lesquelles nous pouvons compter pour mener à bien notre mission, à savoir l'intégration sur le premier marché du travail de personnes atteintes dans leur santé. Dans le cadre de nos contacts avec les employeurs, nous tâchons de leur apporter également nos compétences dans le domaine de la promotion de la santé, de la gestion de l'absentéisme et de la résolution de problématiques de collaborateurs qui pourraient aboutir à une invalidité : en résumé, nos actions se positionnent clairement sur l'axe **PREVENTION**, dans une perspective gagnant-gagnant pour l'employé, l'employeur et l'assureur.

Notre Office AI affirme en outre clairement sa volonté de travailler de façon interinstitutionnelle (**CII**) avec les instances de la formation professionnelle, de l'assurance-chômage, de l'action sociale, de la Suva ainsi que d'Addiction-Valais. Nous sommes très fortement impliqués, au niveau national (présidence du comité national de développement et coordination pour la période 2012-2014) et au niveau cantonal. Le mode de fonctionnement valaisan en la matière est d'ailleurs régulièrement cité en exemple.

La collaboration étroite avec le **corps médical** est une nécessité en vue de la réussite de la réadaptation, mais également pour l'instruction de la demande AI. Nous avons instauré des tables rondes avec l'Hôpital du Valais et leurs médecins spécialistes, en particulier dans la prise en charge précoce des jeunes présentant des troubles du développement et dans la prise en charge des personnes souffrant de sclérose latérale amyotrophique. Nous relevons également l'étroite collaboration avec les institutions psychiatriques, afin de favoriser le retour au travail de personnes présentant une problématique d'ordre psychique. Nous veillons à informer régulièrement les groupements de médecins sur nos prestations et sur les modes de collaboration possibles, dans l'intérêt du patient.

L'axe **FORMATION** est un domaine dans lequel un bon nombre de collaborateurs de notre Office sont actifs : nous dispensons régulièrement des cours dans le cadre du centre de formation des offices AI, pour l'obtention du brevet fédéral pour le compte de l'AEAS, de la Haute Ecole Santé Social, de la formation continue des collaborateurs Suva, dans le cadre des cours SIM pour l'obtention du titre de médecin-expert.

Notre activité d'**INFORMATION** à nos partenaires se concrétise par le biais de présentations dans le cadre d'assemblées générales d'institutions ou d'associations professionnelles (AVALEMS, Pro-Economy et Procap notamment).

Tous ces échanges enrichissent notre pratique professionnelle et impactent très clairement de façon positive sur la qualité de notre travail. Nous sommes très reconnaissants envers nos partenaires de rendre cela possible. Un grand merci!



Perspectives

Les premiers mois de l'année 2015 montrent que la tendance en hausse du nombre des demandes AI et AVS se poursuit. Il devient, par conséquent, toujours plus important de revoir continuellement nos processus de travail. L'optimisation de ceux-ci et la visée de la certification Valais excellence font partie des buts que nous nous sommes fixés.

Dans le domaine des prestations, l'accent sera mis sur le projet IRADIS, élaboré en collaboration avec l'Office AI de Soleure, lequel vise à promouvoir la santé en entreprise et à accompagner les employeurs. Par une intervention toujours plus précoce, ayant pour but de favoriser la prévention auprès des employeurs, nous voulons être encore plus proactifs dans les années à venir et mener à bien notre mandat qui consiste à fournir aux entreprises des conseils, un accompagnement et une formation qui ne s'appuient pas sur des cas particuliers. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur les petites sociétés en raison du besoin spécifique de celles-ci.

Nous souhaitons continuellement offrir à nos collaborateurs des conditions de travail attractives. Cela fait maintenant cinq ans que le programme « Santé au travail » a été mis en route. Depuis son lancement, un grand nombre de mesures et d'offres en tous genres ont été mises à disposition des employés de notre Office AI. C'est notamment en raison du volume de travail élevé qu'il est important que les efforts entrepris dans ce sens-là soient poursuivis.

Les exigences sur le plan de la flexibilité et des compétences professionnelles posées à nos collaborateurs continueront d'être très élevées. Notre motivation est de faire comprendre la complexité de l'assurance d'une manière compétente et orientée client. Nous y travaillons d'ailleurs chaque jour.

Nous nous réjouissons de pouvoir toujours compter sur le soutien d'un grand nombre d'employeurs, de médecins, d'autres assurances sociales, d'assureurs privés, d'institutions ainsi que d'autres partenaires. Nous remercions également le Conseil de surveillance de notre office AI, présidé par Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten pour la confiance témoignée. Nous adressons, par ailleurs, nos remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales ainsi qu'à la Caisse cantonale de compensation pour leur précieuse collaboration.



Véronique Thétaz

Vice-présidente du Conseil de surveillance de l'Office cantonal AI du Valais
Prix de la réadaptation professionnelle, octobre 2014, Martigny

IMPRESSUM

Editeur

Office cantonal AI du Valais / Direction
Av. de la Gare 15 / 1951 Sion

Tél: 027 324 96 11

www.aivs.ch

Photos

Office cantonal AI du Valais

Impression

Valmedia SA / Viège

2015 © tous droits réservés



ENSEMBLE & GEMEINSAM